

**COMMUNE DE MANIGOD  
HAUTE-SAVOIE**

-----

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux le 28 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de MANIGOD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CHAUSSON Stéphane, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Pouvoirs : 2

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/09/2022

Présents : Mmes MM. CHAUSSON Stéphane, LAPALUS Didier GRANGER Sylvie, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, DREAN Alain, PERRISSIN-FABERT Marielle, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe, GANGNARD Frédéric, LOUBET-GUELPA Isabelle, LEBEAU Maïwenn, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, VITTET Anne-Sophie.

Excusés ou absents : M. Jean-François PACCARD (pouvoir à Marielle PERRISSIN-FABERT) Mme ASSIER Angélique (pouvoir à Didier LAPALUS)

M. LAPALUS Didier est élu secrétaire.

oooooooooooo

**D2022-73 OBJET : VENTE D'UN VEHICULE COMMUNAL**

*Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal en vue de procéder à la vente d'un véhicule communal de marque MERCEDES-BENZ modèle Unimog U 300, année 2009, au prix de 40 000 € à la Sté DAUPHINE POIDS LOURDS basée à ST EGREVE qui a fait la meilleure offre de reprise.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :*

**- AUTORISE** Monsieur le Maire à vendre le véhicule communal de marque MERCEDES-BENZ modèle Unimog U 300, année 2009 pour la somme de 40 000 € à DAUPHINE POIDS LOURDS, Société basée à ST EGREVE.

**- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette vente.

*Fait et délibéré aux lieu et date susdits. Au registre suivent les signatures des membres présents à la séance.*

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération télétransmise en Préfecture le 05.10.22 et publiée ou notifiée le 05.10.22*

Fait à MANIGOD,  
Le Maire,  
Stéphane CHAUSSON

